



Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°1

La dengue n'est pas une maladie dangereuse

FAUX

On peut être hospitalisé à cause de la dengue et même en mourir !

La dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs autres symptômes : maux de tête, douleurs articulaires et/ou musculaires, sensation de grande fatigue, éruptions cutanées.

Certaines formes de dengue peuvent être graves. En effet, dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme sévère (2 à 5 jours après le début des symptômes). Le patient peut alors développer des signes de gravité tels que :

- des formes hémorragiques,
- des atteintes hépatiques (foie),
- des défaillances cardio-vasculaires,
- des formes de détresse respiratoires (essoufflement),
- des vomissements et/ou un refus de s'alimenter chez l'enfant.

En fonction de l'état du patient, l'évolution peut être fatale. Enfin, dans de rares cas, la transmission de la mère à l'enfant est possible.

En 2018, 500 passages aux urgences ont été enregistrés, 155 patients ont dû être hospitalisés et 6 en sont décédés.



Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°2

Les sprays anti-moustiques sont moins efficaces que le géranium ou la citronnelle

FAUX

Les sprays anti-moustiques sont le moyen le plus efficace pour se protéger des piqûres de moustiques et donc de la dengue !

Le recours aux produits répulsifs cutanés (sprays anti-moustiques) est le moyen le plus efficace pour lutter contre la propagation de la dengue. Les répulsifs cutanés sont composés d'une substance active qui éloigne les moustiques sans les tuer. Ils sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, pendant les périodes de la journée où le risque de se faire piquer par des moustiques est le plus important (lors des activités en extérieur, surtout le matin et le soir).

La durée de la protection varie de 4 à 8 heures. Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

LES MESURES QUI PROTEGENT

- les répulsifs cutanés;
- les vêtements imprégnés par spray ou trempage dans une solution insecticide (perméthrine);
- les moustiquaires sur les berceaux et les poussettes des jeunes enfants;
- en mesure d'appoint : les diffuseurs électriques, les raquettes électriques.

LES MESURES QUI PROTEGENT MOINS

- la pulvérisation dans la maison de «bombes» insecticides (disponibles dans le commerce);
- la climatisation, la ventilation;
- l'utilisation de serpentins fumigènes (à réserver exclusivement en extérieur)

LES MESURES QUI NE PROTEGENT PAS

- les bracelets anti-insectes;
- les huiles essentielles dont la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante;
- les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie...
- les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide.

Des études scientifiques ont démontré que les bougies, les bracelets et les appareils sonores à ultrason sont inefficaces pour se protéger des piqûres de moustiques. La citronnelle ou d'autres huiles essentielles peuvent avoir un pouvoir répulsif mais leur durée d'action est en général très faible et en tout cas beaucoup plus courte que celle des produits répulsifs classiques. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette. Votre pharmacien pourra vous conseiller sur l'utilisation des répulsifs anti-moustiques et les mesures de protection individuelle contre les piqûres.



Pour agir contre la dengue

Idée reçue n°3

C'est seulement aux communes, à l'ARS et à l'Etat de lutter contre la dengue

FAUX

La lutte contre la dengue, c'est l'affaire de tous !

La lutte contre la dengue est certes de la responsabilité des pouvoirs publics mais leurs actions ne sont pleinement efficaces que si elles s'accompagnent d'une mobilisation collective. **Aujourd'hui plus que jamais, la mobilisation active de chacun reste essentielle.**

Connaitre et appliquer, à titre personnel et collectif, les mesures de prévention pour lutter contre le virus de la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage.

LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

- **Supprimez les eaux stagnantes** : les mesures de prévention contre la dengue reposent avant tout sur l'engagement de chacun dans l'élimination des gîtes larvaires au quotidien autour de son domicile. C'est une action à mener par tous et très régulièrement car elle permet de diminuer les densités de moustiques adultes et ainsi, les risques de transmission de la maladie.
- **Débarrassez-vous des déchets** : quotidiennement, il est important de ne jeter les déchets et encombrants que dans les containers prévus à cet effet ou en déchetteries (et jamais dans la nature, dans les ravines ou dans la voie publique) et de respecter les jours de collectes.

LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

- **Utilisez des répulsifs** et protégez-vous des piqûres de moustiques : la protection contre les piqûres de moustiques est une mesure à mettre en oeuvre en utilisant des diffuseurs, répulsifs, vêtements couvrants ou moustiquaires. Les produits répulsifs sont le moyen le plus efficace de se protéger contre les piqûres de moustiques.
- **Consultez immédiatement un médecin** en cas d'apparition de symptômes en cas de forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, grande fatigue.